



## NAO 2025, le compromis acceptable

Comme à l'accoutumée, **FO** a participé activement aux négociations afin d'obtenir le meilleur pour les salariés de FPT.

**Avec +2.4% d'augmentation des salaires de base et des primes pour les non-cadres**, nous sommes arrivés au-delà des 2.2% pris en compte par la direction au départ des négociations et surtout au-dessus de l'indice d'inflation INSEE qui est à l'heure actuelle de 1.2%.

Cette augmentation est certes inférieure à celles des années précédentes mais dans le contexte actuel elle ne peut pas être négligée.

**A cela s'ajoutent des mesures complémentaires comme l'ouverture de négociations sur :**

- **Une grille des salaires**
- **L'abondement sur la prime d'intéressement**
- **Les jours pour enfant malade**
- **L'aménagement de fin de carrière**
- **L'harmonisation de la prime d'incommodité, la négociation d'une prime de remplacement et d'un accord reliquat pour Garchizy**

**Compte tenu de tous ces éléments et en accord avec une très grande majorité des salariés,**

**FO, comme à son habitude, a pris ses responsabilités en signant l'accord NAO pour 2025 qui permettra à TOUS de bénéficier de ces mesures.**